



DIALOGUE SEMI-OFFICIEL ENTRE LE CANADA ET L'INDE

Coopération sur la sécurité et les bases industrielles de défense dans le cadre des relations Inde-Canada



Introduction

Ce dialogue semi-officiel a eu lieu à un moment charnière dans les relations entre l'Inde et le Canada. Comme l'a fait remarquer un participant, les relations bilatérales sont passées de « sans issue à prometteuses » depuis le début de 2024, ce qui crée un espace inattendu pour l'engagement stratégique. D'autres participants ont qualifié cette réunion de première tentative structurée pour faire progresser la coopération en matière de défense après les discussions précédentes sur les échanges commerciaux, les minéraux critiques et les technologies climatiques.

Des collaborations ont certes existé dans le passé, qu'il s'agisse d'opérations de maintien de la paix, de secours aux sinistrés, du groupe de travail de 2018 sur l'antiterrorisme ou du protocole d'accord spatial de 2015, mais la dynamique reste difficile à cerner. Les récentes déclarations communes d'octobre et novembre 2025 sur l'aérospatiale, les technologies à double usage et la cybersécurité témoignent d'un engagement renouvelé. Il reste toutefois des problèmes fondamentaux : restrictions liées au contrôle des exportations, confiance stratégique limitée et divergences dans l'évaluation des menaces dans la région indo-pacifique.

Thèmes

Le dialogue a fait émerger huit thèmes essentiels, chacun ancré dans des propositions précises et des contraintes pratiques, qui définissent les limites actuelles et le potentiel du partenariat de défense entre l'Inde et le Canada pour l'avenir.

26 NOVEMBRE, 2025

Council for Strategic and Defense Research,
New Delhi, Inde

Une initiative conjointe du
Council for Strategic and
Defense Research (CSDR)
et de la Fondation Asie
Pacifique du Canada (FAP
Canada) dans le cadre de
l'Initiative de recherche
Inde-Canada

Alignement stratégique et architecture politique de défense

Parmi les courants sous-jacents du dialogue, la nécessité d'une cohérence stratégique ressort comme l'un des plus forts. En Inde comme au Canada, le paysage géopolitique est en pleine mutation, mais les deux pays ne parviennent toujours pas à un alignement conceptuel.

Les intervenants indiens ont souligné à plusieurs reprises que la perception de sécurité de l'Inde est façonnée par un environnement de menace sur deux fronts et demi, ce qui influence naturellement les délais d'approvisionnement, la hiérarchisation des capacités et les choix de partenariats. Pour l'Inde, la convergence stratégique doit reposer sur la sécurité maritime dans la région de l'océan Indien, la coopération en matière de bases industrielles de défense et une vision commune de la stabilité indo-pacifique.

La position du Canada est compliquée par les cycles politiques nationaux et un écosystème de défense qui se prépare à opérer une transformation majeure. De fait, les dépenses de défense du Canada passent de 1,3 % à 5 % du PIB, en partie sous l'effet des chocs géopolitiques et en partie sous la pression des États-Unis au sein de l'OTAN. Cependant, comme l'ont reconnu plusieurs participants canadiens, cette ambition n'a pas encore été intégrée dans une stratégie de sécurité nationale cohérente. La Stratégie pour l'Indo-Pacifique de 2022 demeure le seul document d'orientation, mais sa conception géographique s'arrête à la côte est de l'Inde et n'intègre pas suffisamment l'océan Indien occidental, l'Afrique, ni le Moyen-Orient, précisément les zones les plus importantes dans le calcul stratégique de l'Inde.

Il a fallu admettre que l'Inde réserve exclusivement les réunions ministérielles aux relations qui comportent un engagement profond et structuré en matière de défense. L'architecture de défense avec le Canada étant encore peu développée, une réunion ministérielle est peu probable dans l'immédiat. Les participants ont plutôt suggéré, comme point de départ réaliste, de tenir une réunion annuelle des ministres de la Défense, en s'appuyant sur

le partenariat stratégique conclu en 2015 entre l'Inde et le Canada.

Sans structure politique, la coopération en matière de défense reste épisodique; sans alignement stratégique, l'industrie ne peut aller de l'avant avec assurance. Ce thème a préparé le terrain pour tous les domaines techniques et sectoriels abordés par la suite.

Coopération maritime : architecture, construction navale, CDM et AHSS

La sécurité maritime est ressortie comme le domaine de convergence naturelle le plus large et le plus profond.

LES PARTICIPANTS INDIENS ONT PRÉSENTÉ L'APPROCHE À PLUSIEURS NIVEAUX DE L'INDE :

- l'aide humanitaire et le secours aux sinistrés (AHSS) comme point d'entrée;
- ensuite, le renforcement des capacités des partenaires régionaux;
- comme dernier niveau, la connaissance du domaine maritime (CDM).

L'Inde évite délibérément de placer le partenariat indo-pacifique pour la connaissance du domaine maritime (IPCDM) du Quad au premier plan de son engagement en Asie du Sud-Est afin d'éviter toute inquiétude politique. Elle s'appuie plutôt sur des accords de transport maritime commercial et sur les échanges de renseignements du Centre de fusion de l'information – région de l'océan Indien (IFC-IOR), qui impliquent désormais une étroite collaboration entre les États-Unis et l'Inde en matière de données. Les participants indiens recommandent que le Canada participe au Symposium naval de l'océan Indien (IONS) en tant qu'observateur et s'engage auprès de l'Association des pays côtiers de l'océan Indien (IORA) afin d'améliorer sa compréhension de la situation dans l'ensemble de la région indo-pacifique.

Du côté canadien, la réflexion sur les enjeux maritimes

doit dépasser le cadre étroit de l'Asie du Nord-Est. Bordé par trois océans et riche d'une vaste expérience dans l'Arctique et les conditions de haute latitude, le Canada jouit de capacités spécialisées qui concordent avec l'intérêt grandissant de l'Inde pour la recherche polaire, les opérations sous la glace et les avant-postes scientifiques.

La construction navale a fait l'objet d'une attention soutenue au cours des discussions. Plusieurs intervenants ont fait valoir que les chantiers navals indiens sont aujourd'hui en mesure de produire des navires de patrouille abordables, des corvettes de lutte anti-sous-marine (LASM) à forte teneur locale et même des brise-glaces à prix concurrentiel. L'acquisition de brise-glaces par le Canada, actuellement orientée vers l'Europe, gagnerait à explorer des options indiennes, d'autant plus que la demande mondiale augmente et que les besoins opérationnels s'élargissent dans l'Arctique. L'Inde et le Canada pourraient également examiner diverses possibilités de réparation navale conjointe, de cadres d'entretien, réparation et révision (MRO) et de modèles d'échelles, en s'inspirant de l'accord-cadre de réparation navale conclu entre l'Inde et les États-Unis.

Pour résumer, le domaine maritime offre un large éventail de possibilités, allant de l'AHSS à la CDM en passant par la construction navale, la coopération scientifique dans l'Arctique et la sécurité sous-marine, pour ancrer la dimension indo-pacifique du partenariat.

Création d'un écosystème industriel et technologique dans le domaine de la défense

Presque tous les intervenants indiens ont insisté sur le fait que l'industrie de la défense indienne, tant publique que privée, a atteint un stade de maturité, mais requiert des partenaires de confiance, des coentreprises et l'externalisation des composants pour s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales.

L'industrie de la défense canadienne, en revanche, doit répondre à une croissance rapide de la demande, mais n'a pas encore développé la capacité de production nécessaire. Il faut donc relever le défi de synchroniser

les soudains besoins d'expansion du Canada avec les capacités industrielles mûrissantes de l'Inde.

TROIS VOILETS INDUSTRIELS SE SONT DÉMARQUÉS :

• Coproduction, codéveloppement et intégration de sous-systèmes

Pour les véhicules blindés, l'électro-optique et les systèmes autonomes, la partie indienne propose une voie réaliste. Si les contraintes d'intégration imposées au Canada par les États-Unis rendent difficile de fabriquer l'ensemble de la plateforme, il faut commencer par les sous-systèmes, les composants conçus conjointement et les technologies spécialisées, y compris les capteurs de prochaine génération, les groupes motopropulseurs, les systèmes d'essai et de simulation et les nouvelles suites optiques.

• Collaboration basée sur le niveau de maturité technologique (NMT)

Les participants indiens ont souligné l'importance de la collaboration entre les innovateurs de niveau de maturité technologique 2 et 3 (NMT-2/NMT-3) et les fabricants capables de produire à grande échelle. Le très performant milieu de la recherche du Canada peut s'avérer complémentaire aux capacités de conception, de fabrication et de production à différentes échelles de l'Inde.

• Fabriquer en Inde, pour le monde

Les deux parties reconnaissent que le modèle le plus viable ne consiste pas à produire bilatéralement l'un pour l'autre, mais conjointement pour des marchés tiers, en particulier en Asie du Sud-Est, en Afrique et au Moyen-Orient. Cette observation fait écho aux modèles qui ont fait leurs preuves entre l'Inde et la Corée du Sud.

Dans un volet connexe, étant donné la demande mondiale, des modèles abordables de production ou de fabrication conjointe d'obus d'artillerie de 155 mm pourraient être explorés.



Systèmes sans équipage, IA, armes antidrones et armes de précision

Le conflit en Ukraine a transformé les perspectives militaires mondiales, un thème dominant dans plusieurs observations indiennes.

POUR L'INDE, LES DOMAINES SUIVANTS SONT PRIORITAIRES :

- les systèmes d'aéronef sans équipage (SASE), y compris les munitions rôdeuses;
- les systèmes anti-SASE;
- les munitions à guidage de précision (MGP);
- le commandement et le contrôle basés sur l'IA;
- les systèmes d'aide à la décision et la fusion de données;
- les véhicules autonomes à double usage pour les environnements terrestres et maritimes.

Les atouts industriels du Canada, dans les domaines des capteurs, des systèmes de détection, de l'informatique embarquée et des technologies émergentes, pourraient

s'intégrer naturellement dans cet écosystème. Les participants aux discussions ont toutefois relevé une contrainte structurelle : parmi les PME de haute technologie du Canada, beaucoup dépendent du capital-risque américain et s'inscrivent dans le cadre de chaînes d'approvisionnement réglementées par les États-Unis, ce qui complique la gouvernance technologique trilatérale.

Néanmoins, les deux parties conviennent que les SASE, les systèmes anti-SASE et l'autonomie sont les multiplicateurs de force les plus immédiats et les plus propices à la collaboration, à condition que le contrôle des exportations, les accords de sécurité des renseignements et les cadres de certification évoluent en parallèle.

Cybersécurité, infrastructure numérique et technologies à double usage

Des participants ont fait valoir la cybersécurité comme un domaine dans lequel le Canada a déjà une solide présence en Inde, grâce aux opérations à grande échelle menées par des entreprises telles que BlackBerry et OpenText, cette dernière employant environ 20 000 personnes en Inde.

La discussion a relaté l'évolution de la cybersécurité, autrefois un domaine périphérique, qui figure aujourd'hui au cœur des capacités de défense, couvrant les communications sécurisées, l'intégrité des données, les protocoles de partage d'information et l'infrastructure des télécommunications civiles. Plusieurs exemples, notamment le partenariat entre la Malaisie et BlackBerry en matière de communications sécurisées, illustrent des modèles évolutifs que l'Inde et le Canada pourraient imiter.

Les deux parties conviennent que la cybercoopération recoupe également la sécurité économique, la protection des infrastructures critiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement, d'autant plus que l'Inde est en train de devenir une économie numérique de premier plan tandis que le Canada recalibre ses évaluations des risques industriels.

Force de maintien de la paix des Nations unies, CBRN et coopération multilatérale en matière de sécurité

Plusieurs intervenants indiens ont mentionné un domaine négligé : la force de maintien de la paix des Nations unies, qui, malgré de profonds engagements historiques de la part de l'Inde et du Canada, fait depuis quelque temps l'objet d'une coordination limitée entre ces deux pays.



LE MAINTIEN DE LA PAIX À L'ÉCHELLE MONDIALE ÉVOLUE VERS :

- une diminution du nombre de nouvelles missions;
- des contraintes budgétaires;
- des opérations menées par l'Union africaine.

Cette situation donne à l'Inde et au Canada un espace pour soutenir conjointement le renforcement des capacités africaines, au moyen de formation, d'équipement et d'aide aux forces de maintien de la paix de l'UA par l'intermédiaire d'un centre dédié au renforcement des capacités (p. ex. à Addis-Abeba). Les décennies d'expérience opérationnelle de l'Inde et l'expertise du Canada en matière de formation pourraient être combinées de manière structurée.

La dimension CBRN (chimique, biologique, radiologique, nucléaire) a également été signalée comme un domaine peu politique, mais à forte incidence, directement lié à la gestion des catastrophes, aux opérations antiterroristes et à la lutte contre la prolifération. Elle concorde d'ailleurs avec l'importante présence de l'Inde en matière d'AHSS et à l'orientation du Canada en ce qui concerne la sécurité dans le Nord.

Parmi les domaines dans lesquels l'Inde et le Canada pourraient façonner des normes humanitaires sans friction politique, les participants ont également

mentionné l'Initiative de partenariats pour les femmes, la paix et la sécurité, les réformes du maintien de la paix et les procédures opérationnelles normalisées (PON) conjointes pour les opérations d'évacuation.

Minéraux critiques, exploitation minière, infrastructure arctique et résilience industrielle

Le lien entre l'exploitation minière et la défense a été décrit comme « le meilleur des mondes » et la discussion, tout en relevant les possibilités, a été empreinte de prudence stratégique.

LE CANADA A MIS TROIS DIMENSIONS EN ÉVIDENCE :

- **Les minéraux critiques pour les applications de défense**

La production de matériaux comme le germanium, le gallium, l'indium et le scandium, utilisés en optique, en communication et dans les semi-conducteurs et les alliages aérospatiaux, se fait en petites quantités, sur des marchés obscurs. Le problème ne trouve pas au niveau de l'exploitation minière, mais dans la capacité de traitement et de transformation intermédiaire. Les partenariats pourraient miser sur l'une ou l'autre des solutions suivantes :

- la fourniture de concentré canadien à l'Inde aux fins de traitement;
- l'investissement indien dans l'extraction par fusion et le raffinage au Canada.

- **L'élargissement du potentiel géologique de l'Inde**

L'industrie canadienne de l'exploration minière (40 % des sociétés minières mondiales sont cotées à la Bourse de Toronto) pourrait aider l'Inde à cartographier et à exploiter son vaste territoire sous-exploré. Les capitaux privés et les capacités d'exploration du Canada pourraient réduire considérablement la dépendance stratégique de l'Inde envers les importations.

- **L'infrastructure à double usage pour l'Arctique**

La construction de routes, d'installations portuaires (en particulier le port en eau profonde de Brady's Bay) et de réseaux logistiques nordiques dans l'Arctique, bien qu'extrêmement coûteuse, est nécessaire sur le plan géopolitique pour le Canada. Des cadres à double usage, dans lesquels les infrastructures minières et de défense se chevauchent, pourraient justifier l'investissement. L'expérience de l'Inde en matière de construction navale, d'ingénierie et de science polaire pourrait apporter une importante contribution.

Les transferts technologiques en exploitation minière en profondeur, robotique et extraction autonome, souvent issus de collaborations avec le secteur spatial, ont également été évoqués comme domaine propice à un partenariat scientifique entre l'Inde et le Canada.

Contraintes, gestion des risques et déficit de confiance

Les discussions sont revenues à plusieurs reprises sur une vérité fondamentale : la coopération Inde-Canada en matière de défense ne peut progresser à moins que les deux pays reconnaissent ouvertement les contraintes.

AU NOMBRE DES CONTRAINTES DU CANADA FIGURENT :

- la dépendance de l'industrie à l'égard des chaînes d'approvisionnement américaines;
- la dépendance des PME à l'égard du capital-risque américain;
- l'insuffisance de la capacité industrielle à augmenter la production;
- le contrôle des exportations.

AU NOMBRE DES CONTRAINTES DE L'INDE FIGURENT :

- un niveau de confiance limité par les récentes tensions politiques;
- la méconnaissance des règles d'approvisionnement de défense par les entreprises étrangères;
- un climat de menaces tous azimuts assorti d'échéances serrées;
- la nécessité de conclure des accords sur la sécurité des renseignements avant de divulguer des technologies sensibles.

Les deux parties reconnaissent qu'on ne peut instaurer la confiance par simple déclaration; celle-ci doit émerger d'accords fondamentaux, de contacts militaires réguliers et de projets phares qui font preuve de fiabilité.

Selon certains intervenants, la connaissance réciproque de la base industrielle (systèmes, capacités et processus) de chaque pays pourrait bien constituer le principal obstacle à l'intensification de la coopération.

Recommandations concrètes

- Instaurer une réunion annuelle des ministres de la Défense de l'Inde et du Canada afin d'institutionnaliser la supervision politique et l'orientation stratégique.
- Renforcer la collaboration entre les forces armées des deux pays en nommant des attachés dédiés à la défense, à commencer par un attaché de défense navale indien au Canada.
- Créer un rôle d'observateur pour le Canada au sein du Symposium naval de l'océan Indien (IONS) et inviter le Canada à participer aux groupes de travail de l'Association des pays côtiers de l'océan Indien (IORA).
- Créer un cadre bilatéral de sécurité des renseignements, en commençant par des accords sur la sécurité des renseignements, pour progresser ensuite vers des protocoles d'échange contrôlé de renseignements.
- Lancer un projet phare d'ici deux ans, qui pourrait être la construction de navires de patrouille en Inde en vue d'un transfert vers un pays tiers (p. ex les Philippines), ou encore un projet maritime ou spatial conjoint au niveau des systèmes.
- Lancer un dialogue bilatéral sur les systèmes sans équipage, les systèmes anti-SASE et les technologies autonomes, en misant sur le développement conjoint de sous-systèmes.
- Élaborer un programme conjoint de renforcement des capacités de maintien de la paix en Union africaine, y compris un centre de formation en Afrique pour les forces de maintien de la paix et la coordination de l'AHSS.
- Élargir la coopération en cybersécurité, en tirant parti de l'actuelle présence d'entreprises en Inde pour mettre en place des communications sécurisées et des solutions d'infrastructure numérique nationale.
- Mettre sur pied un groupe de travail Inde-Canada sur les minéraux critiques, chargé de se pencher sur les minéraux énergétiques, le traitement intermédiaire et les partenariats d'exploration géologique.
- Explorer des projets d'infrastructure dans l'Arctique, en particulier des installations portuaires et des systèmes logistiques qui répondent aux exigences aussi bien en matière de défense que d'exploitation minière.
- Faciliter l'harmonisation des certifications (équivalence des exigences par rapport à celles de l'Administration fédérale de l'aviation [FAA], normes de qualité) afin de favoriser l'intégration des composants indiens dans les chaînes d'approvisionnement canadiennes et alliées.
- Créer des défis d'innovation conjoints dans les technologies à double usage, notamment la durabilité spatiale, la robotique aux fins d'exploitation minière en profondeur et les systèmes sous-marins autonomes.
- Mettre en place des programmes d'enseignement des bases industrielles, notamment des délégations, des visites de chantiers navals et la traduction des processus d'approvisionnement, afin d'atténuer les perceptions erronées.
- Instaurer un dialogue structuré sur le contrôle des exportations afin de réduire les délais d'approbation et de clarifier les avenues de gestion des risques pour les technologies sensibles.
- Élaborer des cadres de coopération pour l'intervention en cas de menaces CBRN, y compris des PON pour la gestion des catastrophes, la sécurité radiologique et la coordination civile-militaire en cas de crise.



